

ANNÉE DU PATRIMOINE

Valeur: 1,50 F

Couleurs: gris, noir

50 timbres à la feuille



Dessiné et gravé en taille-douce
par Pierre FORGET

Format horizontal 36 x 22
(dentelé 13)

VENTE

anticipée, le 21 juin 1980 à PARIS;

générale, le 23 juin 1980.

Cette émission illustre un effort unanime associant les Français pour la conservation et la réinsertion dans la vie collective de notre patrimoine national.

A l'initiative du Président de la République, « 1980 Année du Patrimoine » est confiée au Ministère de la Culture et de la Communication. Le mouvement qui s'appuie sur toutes les forces vives du pays: associations, collectivités locales, institutions culturelles et sociales, entreprises, administrations..., se propose de sensibiliser l'opinion publique à la conservation de nos richesses nationales, de faire agir les Français en leur faveur.

Le patrimoine d'une nation, comme celui d'une famille, ne se limite pas aux « immeubles » mais englobe une multitude de réalités: certes les cathédrales ou châteaux, les peintures rupestres ou les sites archéologiques, mais aussi les statues ou tableaux, le mobilier et les costumes, la musique et les instruments anciens, les livres ou archives, les gravures ou films d'antan, les traditions orales, les coutumes ou contes populaires...

Il s'étend à des objets longtemps négligés qui fonctionnaient bien encore, outils du cultivateur ou de l'artisan d'hier, lavoirs ou forges, installations ou ateliers désaffectés. Leur disparition progressive et celle des gestes qui les animaient rendent là encore nécessaires des actions de sauvegarde.

L'année 1980 est jalonnée, dans la capitale et à travers les régions, de nombreuses manifestations annoncées au public: expositions, concerts, spectacles, émissions de radio et de télévision, opérations « portes ouvertes » et amélioration de l'accueil dans les monuments, musées et bibliothèques, enfin animations de toutes sortes.

L'Année du Patrimoine ne sera pourtant pas qu'un beau « feu d'artifice », puisqu'elle a pour objectif de réanimer en profondeur les institutions publiques ou privées, de modifier les mentalités et de faire naître dès cette année un état d'esprit nouveau, de nouvelles politiques.

De 1980 Année du Patrimoine, doit donc partir un élan populaire enthousiaste et méthodique en faveur de la reconquête de nos richesses ethnologiques, de la réutilisation systématique de nos monuments, d'un renouveau aussi de la création artistique dans tous les domaines.

Ainsi seulement se retrouvera et s'affirmera la volonté nationale de mieux connaître et protéger pour les transmettre, tous les acquis de notre civilisation passée ou immédiate.

« Si l'on songe, disait récemment un historien, au malheur du pauvre amnésique, qui ne sait plus où il est, ni d'où il est, que penser d'un peuple qui perdrait le souvenir de son passé, avec la conscience de son présent et de son avenir ? ».

